



Assemblée générale

Distr. générale
12 février 2014
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 134 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015

Mise à jour du onzième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est un additif au onzième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement (A/68/352) établi pour répondre aux demandes formulées par l'Assemblée générale aux paragraphes 7 et 12, et à certaines dispositions du paragraphe 20 de la section IV de sa résolution 68/247.

Le présent additif fait le point sur l'état d'avancement du projet depuis la publication du onzième rapport annuel, en août 2013. La mise à jour des informations se rapportant aux dépenses connexes pour la période allant de 2008 à 2013, tel que la demande en a été formulée au paragraphe 20 de la section IV de la résolution 68/247 de l'Assemblée générale, fait l'objet d'un additif distinct (A/68/352/Add.3).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section VII du présent additif.



I. Vue d'ensemble

1. En décembre 2013, après avoir examiné le onzième rapport annuel du Secrétaire général sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement (A/68/352), l'Assemblée générale a décidé de demander, aux paragraphes 7, 12 et 20 de la section IV de sa résolution 68/247, que des informations mises à jour lui soient fournies, à la reprise de sa soixante-huitième session, concernant les problèmes de sécurité relatifs aux bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud, l'estimation du coût final du projet et l'état des contributions. La demande formulée au paragraphe 20 relativement au montant définitif des dépenses connexes de la période allant de 2008 à 2013 est traitée dans un additif distinct (A/68/352/Add.3).

2. Depuis la publication du onzième rapport annuel en août 2013, les travaux de rénovation qui restaient à réaliser ont progressé rapidement et dans les délais fixés en ce qui concerne les trois grands volets ci-après : a) le bâtiment de l'Assemblée générale; b) les sous-sols; et c) le renforcement du dispositif de sécurité sur la 1^{re} Avenue, dont une rangée de bornes de protection et un nouveau bâtiment destiné aux contrôles de sécurité à l'entrée des piétons, sur la même avenue, entre les 42^e et 43^e Rues.

3. Les travaux de rénovation aux entrées de la voie de desserte situées sur les 42^e et 48^e Rues n'ont pas commencé en raison de problèmes liés à la délivrance de permis par la ville hôte.

4. Au 31 décembre 2013, le coût global du plan-cadre d'équipement jusqu'à son achèvement était estimé à 2 214 900 000 dollars¹, soit une augmentation de 223 000 dollars, résultant d'une récente contribution volontaire, car la participation au programme de dons ne donne lieu dans la plupart des cas qu'à de modestes augmentations. Ce montant est à mettre en rapport avec le montant arrêté en juin 2013, soit 2 214 700 000 dollars (voir tableau ci-après).

5. Le montant total du financement et du budget du projet a augmenté de 159,6 millions de dollars par rapport au chiffre communiqué à l'Assemblée générale pour la période qui a pris fin le 30 juin 2013, en raison des intérêts créditeurs courus et de la réserve opérationnelle qui s'élèvent au total à 159,4 millions de dollars, montant approuvé par l'Assemblée en décembre 2013 (résolution A/68/247), et d'une augmentation des dons de 223 000 dollars environ. Le déficit de financement du projet est résolu, compte tenu du fait que les bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud ne pourront pas être rénovés en raison de problèmes de sécurité, comme l'Assemblée générale en a été informée dans de précédents rapports annuels sur l'état d'avancement des travaux. Si tous les fonds disponibles sont utilisés, ils permettront de couvrir les dépenses afférentes à l'ensemble des travaux, à l'exception de ceux de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud, qui ont été suspendus.

¹ Y compris le montant reçu des contributions volontaires, soit 113,9 millions de dollars.

Tableau 1
**Estimation du coût final du plan-cadre d'équipement par rapport
aux fonds disponibles**

(En milliers de dollars des États-Unis)

| | <i>Juin 2013</i> | <i>Décembre 2013</i> | <i>Variation</i> |
|--|------------------|----------------------|------------------|
| Travaux de construction | 1 087 398 | 1 087 578 | 180 |
| Utilisation de la réserve pour imprévus au titre des travaux de construction | 132 552 | 138 981 | 6 429 |
| Honoraires et frais de gestion | 368 831 | 368 874 | 43 |
| Imprévus et dépassements de coûts | 14 150 | 7 721 | (6 429) |
| Total partiel, travaux de construction | 1 602 931 | 1 603 154 | 223 |
| Locaux transitoires | 267 614 | 267 614 | – |
| Baux à compter du 1 ^{er} octobre 2012 | 25 000 | 25 000 | – |
| Utilisation de la réserve pour imprévus au titre des locaux transitoires | 24 648 | 24 648 | – |
| Espace de bibliothèque provisoire | 2 714 | 2 714 | – |
| Salles de conférence provisoires | 150 475 | 150 475 | – |
| Utilisation de la réserve pour imprévus au titre des locaux transitoires pour les conférences | 41 368 | 41 368 | – |
| Total partiel, locaux transitoires | 511 819 | 511 819 | – |
| Coût total du projet, y compris les réaménagements de sécurité | 2 114 750 | 2 114 973 | 223 |
| Financement | | | |
| Budget et dons | 1 890 389 | 1 890 612 | 223 |
| Solde des intérêts créditeurs et réserve opérationnelle | - | 159 400 | 159 400 |
| Sous-projet des réaménagements de sécurité financé par le pays hôte | 100 000 | 100 000 | – |
| | 1 990 389 | 2 150 012 | |
| Part du projet suspendue et non financée | 224 361 | 64 961 | (159 400) |
| | 2 214 750 | 2 214 973 | 223 |

6. Des possibilités supplémentaires d'hébergement des services situés dans les bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud sont indiquées dans le présent rapport, à la demande de l'Assemblée générale qui avait été informée des problèmes de sécurité existant sur ces deux sites.

II. Progrès réalisés depuis la publication du onzième rapport annuel

Travaux de rénovation

7. Entre août et décembre 2013, les travaux de rénovation du bâtiment de l'Assemblée générale se sont poursuivis dans les délais fixés et ont consisté, entre autres, à désamianter les locaux, à démolir les cloisons et les systèmes ou éléments obsolètes, déblayer les gravats et déposer le mur rideau.

8. Durant cette période, les travaux en sous-sol se sont également poursuivis. Comme indiqué dans le onzième rapport annuel, la plus grande partie des travaux de rénovation des sous-sols a été achevée en 2012. Toutefois, les sous-sols du Siège ont été inondés au cours de la tempête Sandy, fin octobre 2012, et il a fallu remplacer une partie du second œuvre, principalement les nouvelles unités de refroidissement, endommagées au moment de la montée des eaux. Des travaux supplémentaires ont été entrepris pour protéger le Siège de futures inondations en repositionnant les principaux équipements au-dessus du niveau recalculé de la plaine inondable en cas de crue centennale. Même si les unités de refroidissement doivent rester au dernier sous-sol, les commutateurs électriques et autres dispositifs de commande ont été placés en hauteur, pour être épargnés en cas de nouvelle tempête. Le coût de ces aménagements structurels a dû être financé par le budget ordinaire car il n'est pas couvert par les polices d'assurance de l'Organisation.

9. Durant la même période, les travaux visant à renforcer la sécurité le long de la 1^{re} Avenue se sont également poursuivis avec l'installation d'une rangée de bornes de protection sur le périmètre ouest du complexe du Siège, et la construction d'un nouveau bâtiment destiné aux contrôles de sécurité à l'entrée des piétons, entre les 42^e et 43^e Rues. Leur financement a été assuré par les contributions volontaires du pays hôte.

Déménagement des locaux transitoires et expiration des baux

10. Après la publication du onzième rapport annuel, l'Organisation a quitté, comme prévu, les locaux transitoires situés à l'extérieur du complexe, au 380 Madison Avenue et au 730 Third Avenue. Comme indiqué dans le rapport susmentionné ([A/68/352](#), par. 25), le bail de location de l'immeuble Albano court jusqu'à la fin juillet 2017, date à laquelle il sera décidé, en fonction de la stratégie concernant les besoins en locaux à plus long terme, s'il y a lieu de le proroger ou de le résilier; s'agissant de l'immeuble de la United Nations Federal Credit Union (UNFCU), il reste loué pour les besoins du Bureau de l'informatique et des communications et du Bureau de la gestion des ressources humaines.

Calendrier du projet

11. Le calendrier du plan-cadre d'équipement est resté dans l'ensemble le même que celui présenté au tableau 2 du onzième rapport annuel ([A/68/352](#)) mis à jour dans le tableau 2 ci-après. Les travaux du bâtiment du Secrétariat et du bâtiment des conférences sont terminés, et le bâtiment de l'Assemblée générale devrait être prêt à temps pour accueillir le débat général en 2014. Les travaux de construction restant à effectuer dans le cadre du projet, notamment ceux en rapport avec les sous-sols et la sécurité sur la 1^{re} Avenue et la 48^e Rue, devraient être achevés en 2014; toutefois, du

fait du retard pris dans la procédure de délivrance des permis par la ville hôte, cette date pourrait être repoussée à 2015.

12. Comme l'Assemblée générale en a été informée à sa soixante-septième session, la rénovation des bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud demeure en suspens pour des raisons de sécurité. Conformément à la demande formulée par l'Assemblée à la section IV de sa résolution [68/247](#), des propositions supplémentaires concernant ces bâtiments sont exposées à la section III du présent rapport.

Tableau 2
Calendrier d'exécution envisagé pour le plan-cadre d'équipement

| Élément du projet | Délais figurant dans le document A/62/364 | | Délais figurant dans le document A/63/477 | | Délais figurant dans le document A/64/346 | | Délais figurant dans le document A/65/511 | | Délais figurant dans le document A/66/527 | | Délais figurant dans le document A/67/350 | | Projections actuelles | | Statut |
|--|---|------------|---|------------|---|------------|---|------------|---|----------|---|----------|-----------------------|------------|---|
| | Début | Fin | Début | Fin | Début | Fin | Début | Fin | Début | Fin | Début | Fin | Début | Fin | |
| Construction du bâtiment de la pelouse nord | Début 2008 | Mi- 2009 | Début 2008 | Mi- 2009 | Mi- 2008 | Fin 2009 | Mi- 2008 | Fin 2009 | Mi- 2008 | Fin 2009 | Mi- 2008 | Fin 2009 | Mi- 2008 | Fin 2009 | Achevé |
| Bâtiment du Secrétariat | Début 2009 | Début 2012 | Début 2009 | Début 2012 | Fin 2009 | Mi- 2012 | Début 2010 | Mi- 2012 | Début 2010 | Mi- 2012 | Début 2010 | Mi- 2012 | Début 2010 | Mi- 2012 | Achevé |
| Bâtiment des conférences | Mi- 2009 | Mi- 2011 | Mi- 2009 | Mi- 2011 | Fin 2009 | Fin 2011 | Début 2010 | Début 2012 | Début 2010 | Fin 2012 | Début 2010 | Fin 2012 | Début 2010 | Début 2013 | Achevé |
| Bâtiment de l'Assemblée générale | Mi- 2011 | Mi- 2013 | Mi- 2011 | Mi- 2013 | Fin 2011 | Fin 2013 | Début 2012 | Fin 2013 | Début 2013 | Mi- 2014 | Début 2013 | Mi- 2014 | Mi- 2013 | Mi- 2014 | Les délais prévus dans le document A/68/352 devraient être tenus. |
| Annexe sud | Début 2011 | Début 2012 | Début 2011 | Début 2012 | Fin 2011 | Début 2013 | Début 2012 | Mi- 2013 | - | - | - | - | - | - | Suspendu |
| Bâtiment de la Bibliothèque | Début 2012 | Début 2013 | Début 2012 | Début 2013 | Début 2013 | Fin 2013 | Début 2012 | Fin 2013 | - | - | - | - | - | - | Suspendu |
| Rénovation du complexe du Siège ^a | Début 2008 | Mi- 2013 | Début 2008 | Mi- 2013 | Fin 2008 | Fin 2013 | Mi- 2008 | Fin 2013 | Mi- 2008 | Mi- 2014 | Mi- 2008 | Mi- 2014 | Mi- 2008 | Fin 2014 | |

^a Les travaux en cours aux entrées de la voie de desserte situées sur les 42^e et 48^e Rues pourraient se prolonger jusqu'en 2015.

III. Bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud

Demande de l'Assemblée générale

13. Aux paragraphes 7 et 12 de la section IV de sa résolution [68/247](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, durant la première partie de la reprise de sa soixante-huitième session, les informations demandées au paragraphe 50 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, ainsi que de poursuivre ses échanges avec la ville hôte, selon les besoins, afin de déterminer comment pourraient être réglés les problèmes de sécurité relatifs aux bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud, de manière à l'aider à se prononcer définitivement sur la question dans le contexte du plan-cadre d'équipement, et de lui faire rapport à ce sujet durant la première partie de la reprise de sa soixante-huitième session .

14. Comme indiqué dans le onzième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement, les problèmes de sécurité relatifs aux bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud pourraient être réglés de façon durable dans le cadre d'une solution portant sur les besoins en locaux à long terme, question que l'Assemblée générale est en train d'examiner. Toutes les options viables susceptibles de répondre aux besoins en locaux à long terme du Siège de l'Organisation des Nations Unies permettraient de reloger les services qui sont actuellement situés dans ces deux bâtiments.

Dialogue avec la ville et le pays hôtes

15. Le Secrétariat continue à faire tout son possible pour dialoguer avec la ville et le pays hôtes et régler les problèmes de sécurité grâce à des mesures provisoires ou à long terme destinées à assurer la protection du Siège.

16. L'entrée en fonctions d'un nouveau maire et d'un nouveau Conseil municipal dans la ville hôte, en janvier 2014, offre une nouvelle occasion de régler les problèmes de sécurité en instaurant un dialogue productif entre le Secrétariat et la ville hôte.

17. Le 5 février 2014, le Secrétaire général adjoint à la gestion et le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité ont adressé une lettre à la Représentante permanente du pays hôte auprès de l'Organisation des Nations Unies pour demander que la ville hôte restreigne l'accès à la bretelle de sortie de la 42^e Rue aux seuls véhicules autorisés, mesure qui permettrait de mieux protéger le Siège de l'ONU. En outre, le Département de la gestion et le Département de la sûreté et de la sécurité ont sollicité un entretien avec les responsables compétents du pays et de la ville hôtes au sujet de cette requête. Au moment de l'établissement du présent additif, le pays et la ville hôtes n'avaient pas encore donné suite à ces deux demandes.

18. Le Secrétariat entend continuer à faire tout son possible pour parvenir à un accord avec le pays et la ville hôtes sur les mesures à prendre face aux problèmes de sécurité se posant le long de la 42^e Rue, ce qui permettrait d'éviter d'avoir à débloquent de nouveaux crédits pour reloger les services installés dans la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et dans l'annexe sud, et ce, dans l'attente d'une solution à long terme.

Autres solutions provisoires envisageables

19. Si les négociations avec la ville hôte ne permettent pas de régler les problèmes de sécurité concernant la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et l'annexe sud, il faudra examiner d'autres options en sus de celles présentées par le Secrétaire général dans le onzième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement. Les autres options envisageables demandées par l'Assemblée générale sont présentées ci-dessous et reposent sur les deux hypothèses suivantes : a) ces options seront indépendantes de la stratégie de recherche de locaux à long terme et permettront d'installer les services déplacés au sein du complexe existant; et b) le Service des publications ayant été réduit et fonctionnant désormais de façon plus rationnelle, l'espace qu'il occupait sera disponible et pourra être utilisé à d'autres fins.

Services de l'annexe sud

20. La cafétéria pourrait être déplacée, à titre provisoire, vers le 4^e étage du coin sud-est du bâtiment des conférences, qui était utilisé comme « Restaurant du personnel » avant le plan-cadre d'équipement; sa capacité serait d'environ 50 % des places disponibles dans l'actuelle cafétéria. Un comptoir adjacent pourrait être créé en transformant à cet effet une réserve, cette dernière pouvant à son tour être remplacée par une nouvelle pièce créée en utilisant une petite portion de la terrasse ouest. Un espace de vente à emporter pourrait être installé pour compenser la perte de capacité de la cafétéria. Cette solution en deux parties aurait un coût estimé à 4 millions de dollars.

21. Pour remplacer les bureaux des interprètes, le salon et les postes de travail pour le personnel de passage, ainsi que les bureaux des enseignants, un espace serait créé au 3^e sous-sol, dans une zone qui accueillait auparavant des fonctions similaires rattachées au service des publications. Des salles de cours seraient également créées au 3^e sous-sol, dans un espace auparavant ouvert. Il était prévu de reconstruire tous ces espaces dans le cadre des travaux de reconstruction rendus nécessaires par le passage de la tempête Sandy. Le coût estimatif des aménagements décrits dans ce paragraphe est inclus dans les estimations fournies au paragraphe 25 ci-dessous.

Services de la Bibliothèque

22. L'auditorium de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld est un espace unique, qu'il ne serait pas possible de recréer dans d'autres bâtiments sans réaliser des travaux importants. Cependant, de nouveaux espaces de réunion seront créés dans le cadre du plan-cadre d'équipement, comme les nouvelles salles de conférence 11, 12 et 13 dans le bâtiment de l'Assemblée générale, ce qui compensera en partie la perte de l'auditorium.

23. Le dernier étage du bâtiment de la Bibliothèque (« penthouse ») est lui aussi un espace unique. Lors des travaux de rénovation du bâtiment des conférences, un nouvel espace a été créé grâce à un don de l'État du Qatar et baptisé East Lounge. Cet espace pourrait être utilisé pour certaines des activités se déroulant habituellement dans le penthouse, et d'autres manifestations pourraient se dérouler dans d'autres salons et espaces récemment rénovés. La création de ce nouvel espace permettrait de compenser en partie la perte du penthouse.

24. Les autres services de la Bibliothèque peuvent être classés en quatre catégories : les services au public, les bureaux, les services internes et les magasins :

a) Services au public. Plusieurs services au public, tels que la salle de lecture, la cartothèque et les collections de référence, pourraient être relogés au 2^e sous-sol, dans un espace accessible par les ascenseurs du bâtiment des conférences. Cet espace était à l'origine prévu pour accueillir les bureaux et l'entrepôt de la Section de l'entretien et des réparations, que le Secrétariat envisage de transférer au 3^e sous-sol;

b) Bureaux. Des bureaux sont nécessaires pour le personnel de la Bibliothèque et pour le travail de numérisation; ils pourraient être installés au 3^e sous-sol, dans un espace qui accueillait auparavant des activités similaires, et qui est situé à proximité des ascenseurs du bâtiment de l'Assemblée générale;

c) Services internes. Les services chargés des activités d'appui internes, telles que la réception, le tri et la mise en place des documents, doivent être situés à proximité des magasins;

d) Magasins. Comme c'est le cas pour le fonds de la Bibliothèque, il existe des magasins fermés et sécurisés et des magasins ouverts. Déplacer les magasins et créer un nouvel espace pour les installer est une tâche complexe, aussi bien du point de vue structurel qu'en termes d'espaces disponibles. Le déménagement des magasins se fera probablement en plusieurs étapes. Les magasins ne peuvent être installés au 3^e sous-sol, zone inondable. C'est pourquoi, en vue de les déplacer vers le 2^e sous-sol², le Secrétariat examine la faisabilité d'un transfert de services importants comme les magasins de la Section de l'entretien et des réparations du 2^e sous-sol vers l'espace du 3^e sous-sol où se trouvait auparavant le service des publications. Il faudrait prêter une attention toute particulière à l'entreposage des documents les plus spécialisés et fragiles. Les magasins devront peut-être rester dans le bâtiment de la Bibliothèque pendant le déroulement de ce déménagement de grande ampleur.

25. On estime à 20,9 millions de dollars le coût des travaux décrits aux paragraphes 21 à 24 ci-dessus. On pourrait économiser environ 3,3 millions de dollars de cette somme si le projet de rénovation post-Sandy des sous-sols était modifié de façon à intégrer ces nouveaux usages. Il faut toutefois souligner que si l'une ou l'autre des options présentées ci-dessus était retenue, il n'existe pas de crédits destinés à couvrir les dépenses nécessaires à sa mise en œuvre.

26. Les options de substitution présentées ci-dessus sont proposées en sus d'autres options destinées à compenser la perte de la Bibliothèque et de l'annexe sud, mais elles ne peuvent en aucun cas offrir la commodité de ces deux bâtiments.

IV. Situation financière du plan-cadre d'équipement

27. L'Assemblée générale a approuvé le transfert à la trésorerie du compte de projet du solde des intérêts créditeurs courus et de la réserve opérationnelle, ainsi que de tous les intérêts créditeurs futurs, soit un montant global de 159,4 millions de dollars, pour le financement des dépenses restantes. En conséquence, au début de

² Une partie du 2^e sous-sol, qui se trouve au-dessus de la zone inondable, dispose d'une capacité d'entreposage plus importante.

février 2014, le solde de trésorerie s'élevait à 231,0 millions de dollars, solde des intérêts créditeurs et réserve opérationnelle compris. Des contributions d'un montant de 1,6 million de dollars au titre du plan-cadre d'équipement pour 2011 et les périodes précédentes n'ont toujours pas été versées.

28. Le plan-cadre d'équipement continue de recourir à sa trésorerie pour couvrir les dépenses connexes et les contrats relatifs au centre informatique auxiliaire. Le tableau 3 ci-dessous présente une estimation des mouvements de trésorerie actuels en prenant comme point de départ le solde disponible au début de février 2014, soit 231 millions de dollars, montant qui inclut les intérêts courus et la réserve opérationnelle.

29. Les mouvements de trésorerie tiennent compte des nouvelles échéances fixées pour l'achèvement du projet, y compris les modifications de contrats devant être validées au cours des prochains mois. On peut observer que le solde de trésorerie devrait être entièrement utilisé vers la fin de juin 2014, ce qui, en l'absence d'une décision de l'Assemblée générale sur le financement des dépenses connexes et des contrats relatifs au centre informatique auxiliaire, ferait tomber le solde disponible à un niveau critique. Cela nuirait à la capacité du Secrétariat de faire en sorte que les travaux de rénovation du bâtiment de l'Assemblée générale soient achevés dans les délais, à temps pour le débat général de septembre 2014.

Tableau 3

Prévisions de trésorerie concernant le plan-cadre d'équipement, les dépenses connexes et les dépenses relatives au centre informatique auxiliaire

(En millions de dollars des États-Unis)

| <i>Description</i> | <i>Solde d'ouverture de la trésorerie</i> | <i>Décaissements au titre du projet et des dépenses connexes</i> | <i>Solde final</i> |
|--|---|--|--------------------|
| Solde de trésorerie début février 2014 | 231,0 | | 231,0 |
| Fin février 2014 | | 34,86 | 196,14 |
| Fin mars 2014 | | 45,41 | 150,72 |
| Fin avril 2014 | | 58,43 | 92,29 |
| Fin mai 2014 | | 55,19 | 37,10 |
| Fin juin 2014 | | 36,78 | 0,32 |
| Fin juillet 2014 | | 35,15 | (34,83) |
| Fin août 2014 | | 25,07 | (59,89) |
| Fin septembre 2014 | | 20,33 | (80,22) |
| Fin octobre 2014 | | 19,00 | (99,23) |
| Fin novembre 2014 | | 16,39 | (115,61) |
| Fin décembre 2014 | | 13,03 | (128,64) |
| Fin janvier 2015 | | 9,22 | (137,86) |
| Fin février 2015 | | 7,89 | (145,75) |
| Fin mars 2015 | | 4,61 | (150,37) |

| <i>Description</i> | <i>Solde d'ouverture de la trésorerie</i> | <i>Décaissements au titre du projet et des dépenses connexes</i> | <i>Solde final</i> |
|--------------------|---|--|--------------------|
| Fin avril 2015 | | 1,92 | (152,29) |
| Fin mai 2015 | | 1,53 | (153,82) |
| Fin juin 2015 | | 1,53 | (155,34) |

30. Début février 2014, le solde de trésorerie était plus important que prévu car la facture présentée par le chef de chantier était inférieure aux prévisions. Cela s'explique par le fait que les températures exceptionnellement froides et la grande quantité de neige enregistrées en décembre 2013 et janvier 2014 au Siège ont provoqué des modifications au niveau de l'utilisation de la main-d'œuvre, ce qui a eu une incidence sur certains travaux et sur les tarifs, et par la décision prise par le chef de chantier de réduire le personnel administratif et le personnel chargé de l'appui au projet, ce qui a eu une incidence sur le délai de traitement des factures. Le troisième facteur a été le retard enregistré dans la fin des opérations liées aux contrats et la clôture des comptes et dans le remboursement de la retenue de garantie sur la valeur des travaux achevés dans le bâtiment du Secrétariat et celui des conférences. La facturation effective devrait se faire entre février et mai 2014 pour les travaux achevés, et le retard accumulé devrait être rattrapé étant donné que la main-d'œuvre déployée sur le site a augmenté de façon importante au début de février 2014 et qu'elle continuera à croître au fur et à mesure de l'évaluation des travaux dans le bâtiment de l'Assemblée générale au cours des prochains mois.

31. L'Assemblée générale ayant décidé d'approuver le transfert à la trésorerie du compte de projet du solde des intérêts créditeurs courus et de la réserve opérationnelle, soit un montant de 159,4 millions de dollars, le budget du projet et le financement du plan-cadre d'équipement s'établissent désormais comme le montre le tableau 4 ci-dessous :

Tableau 4

Financement du plan-cadre d'équipement (situation au mois de février 2014)

(En millions de dollars des États-Unis)

| <i>Description</i> | <i>Montant</i> | <i>Références</i> |
|---|----------------|--|
| Total des crédits ouverts de 2004 à 2011 | 1 876,7 | Résolutions 57/292, 59/295, 60/248, 60/256, 60/282, 61/251, 62/87 et 64/228 |
| Intérêts courus et réserve opérationnelle | 159,4 | Résolutions 66/258, 67/248 et 68/247 |
| Contributions volontaires | 113,9 | Reçues au titre du programme de dons destiné à financer le projet de réaménagement axé sur la sécurité |
| Total des financements disponibles (projet de réaménagement axé sur la sécurité compris) | 2 150,0 | |

| <i>Description</i> | <i>Montant</i> | <i>Références</i> |
|--|----------------|-------------------|
| Moins | | |
| Coût total prévu jusqu'à l'achèvement du plan-cadre d'équipement (projet de réaménagement axé sur la sécurité compris) | 2 215,0 | |
| Portion non financée du projet | 65,0 | |

32. L'Assemblée générale a approuvé un budget global de 2 150,0 millions de dollars. Le coût du projet est estimé à 2 215 millions de dollars. La portion non financée du projet, qui s'élève à 65,0 millions de dollars, comprend le coût de la rénovation des bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud, qui reste inscrit au budget actuel du projet conformément à la décision de l'Assemblée générale.

33. Au 31 décembre 2013, les intérêts courus sur le solde des fonds affectés au plan-cadre d'équipement s'élevaient en tout à 113,3 millions de dollars, soit une augmentation de 800 000 dollars par rapport au montant indiqué dans le onzième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement. Depuis juin 2013, une somme de 1,1 million de dollars supplémentaires a été reçue au titre de contributions volontaires annoncées et reçues.

V. Situation financière du plan-cadre d'équipement, dépenses connexes et dépenses relatives au centre informatique auxiliaire (récapitulatif)

34. L'additif 3 au rapport (A/68/352/Add.3) porte sur l'ensemble des dépenses connexes, dont le montant s'élève actuellement à 140,3 millions de dollars.

35. Le coût du centre informatique auxiliaire s'élève à 19,5 millions de dollars, dont il faut déduire des économies réalisées sur les obligations des exercices précédents s'élevant à 0,3 million de dollars, ce qui donne un coût final de 19,2 millions de dollars. Le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix a contribué au financement du centre informatique auxiliaire à hauteur de 4,2 millions de dollars, ramenant ainsi le coût net supporté par le plan-cadre d'équipement à 15,0 millions.

36. Le tableau 5 ci-dessous présente un récapitulatif actualisé des crédits nécessaires au projet (dépenses connexes et centre informatique auxiliaire compris).

Tableau 5

Financement du plan-cadre d'équipement, dépenses connexes et dépenses relatives au centre informatique auxiliaire (récapitulatif à la date de février 2014)

(En millions de dollars des États-Unis)

| <i>Description</i> | <i>Montant</i> | <i>Références</i> |
|--|----------------|---|
| Total des crédits ouverts de 2004 à 2011 | 1 876,7 | Résolutions 57/292, 59/295, 60/248, 60/256, 60/282, 61/251, 62/87 et 64/228 |

| <i>Description</i> | <i>Montant</i> | <i>Références</i> |
|--|-------------------|---|
| Autorisation d'engagement | 317,8 | Résolutions 66/258, 67/248 et 68/247 |
| Contributions volontaires | 113,9 | Reçues au titre du programme de dons |
| Contributions du compte d'appui | 4,2 | Résolutions 63/269 et 64/228 |
| Autorisations totales de dépenses (récapitulatif) 2 312,6 | | |
| Moins | | |
| Coût total prévu jusqu'à l'achèvement du plan-cadre d'équipement | 2 215,0 | |
| Montant définitif des dépenses connexes | 140,3 | |
| Montant définitif des dépenses relatives au centre informatique auxiliaire | 19,2 ^a | |
| Coût total (récapitulatif) jusqu'à l'achèvement des travaux^b 2 374,5 | | |
| Différence | 61,9 | |

^a Le coût définitif du centre informatique auxiliaire s'élève à 19,5 millions de dollars, moins 0,3 million de dollars d'économies réalisées sur les obligations des exercices précédents, soit 19,2 millions de dollars. Le coût supporté par le plan-cadre d'équipement est de 19,2 millions moins la contribution de 4,2 millions du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, soit 15,0 millions de dollars.

^b Le coût jusqu'à l'achèvement des travaux présenté ne tient pas compte des travaux interrompus dans les bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud.

VI. Financement des dépenses connexes et du centre informatique auxiliaire

37. Comme le montre le tableau 5 ci-dessus, les dépenses connexes (140,3 millions de dollars) et le coût du centre informatique auxiliaire (15,0 millions de dollars, contribution de 4,2 millions du compte d'appui déduite) s'élèvent en tout à 155,3 millions de dollars. Ces dépenses n'ont pas été prises en compte dans le budget initial du plan-cadre d'équipement. Sur décision de l'Assemblée générale, ces dépenses sont couvertes par les fonds en espèces du plan-cadre d'équipement depuis 2008.

38. Le Secrétaire général réaffirme que ces dépenses ne peuvent en aucun cas être absorbées par le budget approuvé du plan-cadre d'équipement. Il faut que l'Assemblée générale prenne une décision sur le financement des dépenses connexes accumulées et du coût du centre informatique auxiliaire durant la première partie de la reprise de sa session en 2014, faute de quoi le projet ne pourra être achevé en 2014; en particulier, la rénovation du bâtiment de l'Assemblée générale ne pourra être achevée et la salle de l'Assemblée générale ne pourra être utilisée pour le débat général de septembre 2014. Le Secrétaire général estime que, pour pouvoir achever dans de bonnes conditions les travaux dans le bâtiment de l'Assemblée générale, l'on doit disposer d'une trésorerie de fonctionnement d'un niveau raisonnable, faute de quoi on exposerait aussi bien le projet que la réputation de l'Organisation à des risques considérables.

39. D'après les prévisions actualisées de trésorerie présentées dans le tableau 3 ci-dessus, le solde de trésorerie du plan-cadre d'équipement sera épuisé d'ici à juin 2014.

40. À cet égard, le Secrétaire général demande donc de nouveau à l'Assemblée générale de prendre une décision définitive concernant le financement du projet d'ici à la fin de la première partie de la reprise de sa soixante-huitième session.

41. L'additif 3 au rapport (A/68/352/Add.3) comporte une analyse des dépenses connexes accumulées.

VII. Décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre

42. L'Assemblée générale est invitée à :

a) **Prendre note du présent additif ainsi que des progrès accomplis depuis la parution du onzième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement;**

b) **Prier le Secrétaire général de continuer à tenter de régler les problèmes relatifs au périmètre de sécurité avec le pays et la ville hôtes;**

c) **Prendre une décision concernant le financement des dépenses connexes accumulées et du coût du centre informatique auxiliaire durant la première partie de la reprise de sa soixante-huitième session.**